

"Frans Andriessen au sujet de l'EEE°: de nouveaux rapports de voisinage" dans EFTA Bulletin (1991)

Légende: En été 1991, Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne où il est responsable des Relations extérieures et de la Politique commerciale, exprime dans le périodique EFTA Bulletin son point de vue sur l'Espace économique européen (EEE) et sur la nouvelle architecture européenne.

Source: EFTA Bulletin. Avril-Juin 1991, n° 2; vol. XXXII. Genève: Service de presse et d'information de l'Association européenne de libre-échange.

Copyright: Les articles originaux de EFTA Bulletin peuvent être reproduits sans autorisation spéciale, à condition de mentionner la source: "EFTA Bulletin"

URL:

http://www.cvce.eu/obj/frans_andriessen_au_sujet_de_l_eee_de_nouveaux_rapports_de_voisinage_dans_efta_bulletin_1991-fr-9ed1a647-05e3-45ee-9abf-35cc37e81856.html

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Frans Andriessen au sujet de l'EEE : de nouveaux rapports de voisinage

Vous êtes le vice-président de la Commission des CE chargé des relations extérieures. Quelles sont les principales différences entre votre activité et celle d'un ministre national des Affaires étrangères ?

Il est difficile d'émettre des considérations générales en la matière. J'ai certes beaucoup apprécié ma vie politique aux Pays-Bas et il en va de même de mon activité présente. Sans vouloir sous-estimer l'importance de la politique nationale, il faut reconnaître que certaines questions politiques majeures dépassent largement les frontières nationales. L'interdépendance des États nationaux s'affirme de plus en plus et le succès du processus d'intégration dans le cadre de l'EEE le montre à l'évidence.

Cela ne veut pas dire, pourtant, que la prise de décisions au niveau politique européen soit toujours facile. En réalité, c'est une suite constante de hauts et de bas entre les différentes parties concernées par l'objectif ultime de réaliser l'unité européenne.

J'estime que c'est une gageure de participer à ce processus, tout en étant conscient que l'intégration européenne ne se fera pas sans un contrôle démocratique adéquat garantissant que le citoyen européen peut s'identifier à elle.

De ce point de vue, les politiques nationales sont parfois plus transparentes et de ce fait plus facile à expliquer.

Votre sphère d'activité comprend de nombreuses questions — l'Uruguay Round, la crise du Golfe, les pourparlers avec les pays de l'Europe centrale et orientale, les négociations relatives à l'EEE... Comment trouvez-vous le temps et les moyens de vous identifier à chacune d'elles ?

En effet, je ne manque pas de travail mais cela m'incite précisément à mettre toutes mes forces au service de mon activité. Et j'ai des collaborateurs qualifiés, conscients de leurs devoirs.

C'est fascinant d'observer comment la Communauté s'est remise de son « eurosclérose », c'est-à-dire de la période 1975-1985 pendant laquelle l'intégration européenne n'a pas beaucoup progressé. Aujourd'hui, le débat sur l'Europe a pris une dimension nouvelle. A défaut d'être partout populaire, la Communauté ne peut désormais plus être ignorée. C'est aussi le point de vue des citoyens de l'Europe et de ceux des pays tiers. A l'étranger surtout, on a le sentiment que l'Europe est prise au sérieux: c'est un partenaire avec qui on commerce, avec qui on peut aussi engager un dialogue politique.

Est-ce que des faits marquants comme la crise du Golfe et les « révolutions » dans l'Est européen ont occulté les négociations relatives à l'EEE et le traité qui doit en résulter ?

Que le continent européen connaisse actuellement des changements profonds ne saurait nous faire oublier nos voisins immédiats. Il existe déjà un haut degré d'interdépendance entre la Communauté et l'AELE et il convient maintenant de renforcer ce lien dans l'intérêt des deux parties.

Les négociations sur l'EEE vont précisément dans ce sens, c'est-à-dire vers l'établissement d'un nouveau rapport de voisinage entre partenaires égaux. C'est là une contribution substantielle à la future architecture de l'Europe.

Même si la question vous est posée avant la fin des négociations sur l'EEE, pouvez-vous nous préciser les points les plus difficiles à résoudre, selon vous ?

Je pense que les négociations ont fait de grands progrès. Nous sommes parvenus à un accord sur toute une série de questions, même s'il reste à résoudre quelques points délicats. La rencontre interministérielle du 13 mai à Bruxelles a été très importante et elle a confirmé la détermination de toutes les parties de poursuivre les négociations de manière constructive dans l'espoir d'aboutir avant l'été.

Même si les négociations restent difficiles dans certains secteurs comme les pêcheries, l'agriculture, la libre circulation des personnes et la cohésion, je suis d'avis que nous parviendrons en fin de compte à une conclusion positive autorisant la mise en œuvre de l'accord au plus tard le 1er janvier 1993. A partir de cette date, le marché unique européen, soit la libre circulation des personnes, des capitaux, des services et des marchandises, devrait s'appliquer à l'ensemble de l'Espace économique européen.

Vous participez activement à ce qu'il est désormais convenu d'appeler la nouvelle architecture européenne. Si vous en étiez le seul artisan, comment se présenterait finalement cette construction ?

Tout d'abord je n'en suis pas le seul artisan. Et même si c'était le cas, je serais très réticent à esquisser la forme future du continent européen. Les expériences de ces deux ou trois dernières années ont montré combien il est difficile de prévoir une évolution. Je plaiderai donc en faveur d'une approche plus pragmatique : chercher à définir des priorités politiques précises assorties de solutions pratiques. Cohérence et souplesse seront nécessaires pour répondre aux défis de l'avenir.

En fin de compte, il s'agit de créer les conditions qui garantiront la paix et la stabilité à tous les peuples du continent européen. Dans la mesure où la Communauté européenne peut contribuer à cet objectif, elle est tenue de le faire.